

Retraite de vocation au Collège de Ste-Anne—MM. les Physiciens, les Mathématiciens et les Rhétoriciens, au nombre de vingt cinq, ont le précieux avantage de suivre les exercices d'une retraite de vocation commencée mardi soir et qui devra se terminer ce soir. C'est Monseigneur T. E. Hamel, vicaire-général, qui en est le prédicateur.

Les RR. PP. Trappistes de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes, Oka.—On lit dans le *Paris-Canada* l'article suivant que nous reproduisons avec bonheur dans nos colonnes :

Les Pères Trappistes de l'abbaye de Bellefontaine près Cholet (Maine-et-Loire), ont fondé, il y a quelques années, une communauté de leur ordre au Canada, à Notre-Dame-du-Lac, près Montréal, que le Père Abbé Jean Marie qui en est le fondateur est allé visiter l'année dernière. Nous sommes heureux de signaler les progrès constants et aussi rapides qu'on pouvait le désirer, qui ont marqué les travaux de ces religieux, maîtres-agriculteurs, comme chacun sait.

Placée dans un sol moitié en forêts, moitié en bois ruinés ou mal défrichés, les Trappistes ont mis en culture depuis 5 ans environ, 600 acres. Cette année ils avaient à faucher en dehors des pâturages, plus de 200 acres de superbes prairies. On hiverne actuellement 75 bêtes à cornes et 10 chevaux. La beurrerie, montée avec des écrémeuses Laval, a fabriqué jusqu'à 200 livres de beurre par jour. Enfin, on ne fait que leur rendre strictement la justice qui leur est due en affirmant qu'ils sont devenus une source de richesses pour le pays, et que leur exemp'o est de plus en plus suivi.

Le monastère des Trappistes Canadiens a reçu, il y a quelques mois, la visite officielle de dix députés de la province de Québec, lesquels sont partis enchantés de ce qu'ils avaient vu.

En même temps que le progrès matériel, le personnel va aussi croissant graduellement et la communauté se compose aujourd'hui de vingt-huit religieux dont la moitié au moins sont Canadiens.

La loterie nationale et l'œuvre de la colonisation.—La loterie nationale vient de faire don à même le produit du tirage du mois de décembre, à Sa Grandeur Mgr l'évêque de Sherbrooke, de la somme de \$400 pour la colonisation du district de Sherbrooke, et à Son Eminence le Cardinal Taschereau, à même le produit du tirage du mois de janvier, de la même somme de \$400 pour la colonisation du district de Québec.

Industrie laitière au Canada.

Grand nombre de cultivateurs s'occupent plus que jamais de l'établissement de beurreries et de fromageries. Les succès obtenus dans plusieurs établissements de ce genre attireront vivement l'attention des cultivateurs; mais bien peu sont au fait de leur organisation afin d'en assurer un succès permanent.

Nous sommes heureux de pouvoir signaler à l'attention de nos lecteurs le magnifique travail de l'un de nos confrères, M. J. C. Chupais, collaborateur au *Journal d'agriculture*, et que nous empruntons à ce journal. Nous reproduisons en entier la conférence de ce monsieur, afin qu'elle puisse, au besoin, servir de guide à ceux qui voudraient tenter, par associa-

tion, la fabrication du beurre et du fromage, source d'aïance et de richesse pour les cultivateurs.

Aptitudes et relations des propriétaires, fabricants, patrons et gérants de fabriques de beurre et de fromage.

Conférence donnée par M. J. C. Chupais devant la convention de la société d'industrie laitière, à Saint-Hyacinthe, le 11 janvier 1888.

Monsieur le président, Messieurs—Toute industrie comporte plusieurs facteurs dont l'action et l'influence réunies lui donnent la vie. Cette action et cette influence s'exercent-elles d'après les principes qui régissent l'industrie, cette dernière est prospère. Au contraire, s'exercent-elles en s'éloignant plus ou moins de ces principes, l'industrie cesse de prospérer, devient précaire et souvent voit se consumer sa ruine. Cela est vrai de toutes les industries, mais l'est encore plus, je crois, de celle dont nous nous occupons plus particulièrement dans la présente convention, l'industrie laitière. Les principaux facteurs dont l'action et l'influence constituent l'industrie laitière sont : premièrement, le propriétaire de la fabrique où le lait vient se changer en produits marchands; secondement, le fabricant qui opère ce changement de lait en produits; troisièmement, les patrons qui fournissent le lait, base de l'industrie, et quatrième-ment, le gérant qui dispose des produits manufacturés. Il est des principes aujourd'hui généralement acceptés, qui régissent les rapports qui doivent exister entre ces divers facteurs de l'industrie laitière, et l'on ne saurait pécher contre ces principes sans nuire à la prospérité de l'industrie elle-même et de ceux qui en font leur affaire.

Je viens donc aujourd'hui, Monsieur le président et Messieurs, étudier avec vous les principes qui régissent l'industrie laitière, au point de vue de la fabrication de ses produits en commun ou en gros, rechercher quelles doivent être les aptitudes de ceux qui s'y livrent à un titre quelconque, et démontrer quels doivent être les rapports qui existent nécessairement entre les propriétaires, les fabricants, les patrons et les gérants des fabriques de beurre et de fromage.

Je commencerai par m'occuper des aptitudes que doit posséder celui qui veut se mettre, comme propriétaire, à la tête d'une fabrique, et la nature de ses rapports avec celui qu'il aura engagé comme fabricant, avec les patrons qui lui fournissent leur lait, avec les marchands avec qui il devra nécessairement entrer en affaires.

Avant de parler de ce que sont ou doivent être aujourd'hui les aptitudes des propriétaires de fabrique, il est bon, je crois, de jeter un coup d'œil sur l'origine du système qui consiste à réunir le lait de plusieurs cultivateurs en un même endroit pour en faire, en commun, du beurre ou du fromage. Cela nous aidera à mieux comprendre les principes qui doivent régir ce système, pour qu'il produise tous les bons effets qu'on en attend.

C'est en Suisse que les premières associations pour mettre le lait en commun se sont établies. La fabrication du fromage de Gruyère nécessitant une assez